



MUNICIPALITÉ  
DE CRASSIER

*Préavis No 29/2008*  
*Au Conseil Communal de Crassier*

Législature 2006-2011

## Municipalité de Crassier

**Préavis no 29/2008**

**CREDIT COMPLEMENTAIRE**

**AU**

**BUDGET 2008**

**CREDIT DE FONCTIONNEMENT**

---

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

## **INTRODUCTION**

Lors de l'élaboration du budget 2007 un montant de CHF 480'000.00 a été inscrit au poste 430.314.2 concernant la réfection de la rue de la Tour depuis la rue de l'Ancienne scierie jusqu'au collège Elisabeth de Portes. La dépense a été autorisée par le conseil communal lors de sa séance du 14 décembre 2006.

## **COMMENTAIRE**

Suite aux réflexions au sujet de la création d'un trottoir et d'une piste cyclable sur le même tronçon les travaux ont été mis en attente et sont prévus au courant de l'année 2008, en même temps que la création du trottoir, faisant partie du préavis no. 28/2008.

Vu le futur projet d'aménagement de la parcelle 80 en parking et arrêt de bus pour l'établissement scolaire, la réfection actuelle de la rue de la Tour comprend seulement la partie entre la rue de l'Ancienne scierie et le contour de la Tour.

Le montant de ces travaux se montant à Fr. 335'000.00 n'est pas compris dans le budget 2008.

## CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède et compte tenu des présentes explications, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante:

### LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

- vu le préavis municipal N° 29/2008 - Crédit complémentaire au budget 2008
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### DECIDE

- **D'accorder le crédit complémentaire au budget 2008 de Fr. 335'000.00.**
- **D'amortir le montant de Fr. 335'000.00 par prélèvement sur le fonds de réserves 9282.001.**



Ainsi délibéré par la Municipalité de Crassier dans sa séance du 18 mars 2008 pour être soumis au Conseil Communal de Crassier.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic:  
J.-P. Heller

La Secrétaire:  
B. Isabettini